Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170346
Centre d'intérêt: 33

Relance 1978 : les choix scolaires 1976-1977. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans, 1979.
iv, 16 p. ; 28 cm. -- (L'Accessibilité en éducation) -- (Education et emploi ; 4.37.5)

Code: 20-1387.

ISBN 2-550-00661-5

Cote Dewey: 371.8'09714/R382 Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Enquête sur les sortants *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Accès à l'éducation *Cheminement scolaire *Passage au collégial *Passage à l'université *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Ce document tente d'évaluer l'importance des caractéristiques individuelles et sociales de l'étudiant sur le choix du secteur d'études ou de la famille de programme lorsqu'il passe du niveau secondaire au collégial à un niveau supérieur.

Les données proviennent de l'enquête de Relance 1978 et portent sur les sortants de 1976-1977. Au total, 21042 (58,6%) des 35884 personnes choisies ont répondu, soit un sortant sur quatorze au collégial et un sur huit au secondaire. Les facteurs d'explication retenus sont le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, la scolarité, le revenu et l'occupation du père. Six tableaux.

Le choix du secteur d'études au collégial est affecté par des caractéristiques sociales et individuelles. Ainsi, 56% des garçons, 79% des anglophones et une majorité d'élèves issus de milieu aisé s'orientent vers le secteur général alors que 51% des filles, 52% des francophones et un bon nombre d'élèves d'origine sociale modeste se retrouvent au secteur professionnel. Au niveau universitaire, le choix de la famille de programmes est influencé par le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, mais peu par le genre d'établissement fréquenté ou par la situation sociale du père.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U 0 8170346

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LES CHOIX SCOLAIRES 1976 - 1977

OCTOBRE 1979

E D U Q 8170346

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LES CHOIX SCOLAIRES 1976-1977

Collection:
L'accessibilité en éducation

OCTOBRE 1979

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source Relance, groupe "Education et Emploi", ministère de l'Education

Dépôt légal: premier trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-00661-5

TABLE DES MATIERES

	Pages
LISTE DES TABLEAUX	ii
AVANT-PROPOS	iii
L'ELEVE DU SECONDAIRE QUI PASSE AU COLLEGIAL, QUI EST-IL, QUE CHOISIT-IL?	1
Sexe de l'élève et choix scolaire	2
Langue maternelle et choix scolaire	4
Antécédents du père et choix scolaire	4
Choix scolaire des sortants du secondaire professionnel	5
Conclusion	8
L'ELEVE DU COLLEGIAL QUI PASSE A L'UNIVERSITE, QUI EST-IL, QUE CHOISIT-IL?	9
Sexe de l'étudiant et choix scolaire	10
Langue maternelle et choix scolaire	10
Genre d'établissement fréquenté et choix scolaire	13
Antécédents du père et choix scolaire	13
Choix scolaire des sortants du collégial professionnel	14
Conclusion	16

LISTE DES TABLEAUX

		pages
TABLEAU 1:	Choix du secteur d'étude et de la famille de programmes selon le sexe (pourcentages), pour les étudiants accédant à l'enseignement collégial ..	3
TABLEAU 2:	Choix du secteur d'étude et de la famille de programmes selon la langue maternelle (pourcentages), pour les étudiants accédant à l'enseignement collégial	6
TABLEAU 3:	Choix du secteur d'étude et de la famille de programmes selon le genre d'études faites (pourcentages), pour les étudiants accédant à l'enseignement collégial	7
TABLEAU 4:	Choix de la famille de programmes à l'université selon le sexe de l'étudiant (pourcentages)	11
TABLEAU 5:	Choix de la famille de programmes à l'université selon la langue maternelle (pourcentages)	12
TABLEAU 6:	Choix de la famille de programmes à l'université selon le genre d'études faites au collégial (pourcentages) ...	15

AVANT-PROPOS

Ce fascicule fait partie d'une série de cinq documents dont le contenu provient des données de l'enquête RELANCE pour l'année 1978. De façon plus spécifique il s'inspire de données d'un rapport publié sur l'abandon et la poursuite des études (1).

L'enquête de Relance 1978 porte sur un échantillon représentatif des "sortants" de l'année scolaire 1976-1977. On a sélectionné 35 884 sortants et 21 042 d'entre eux ont répondu (58,6%): de ce fait, l'analyse considère environ un sortant sur 14 au collégial et un sur 8 au secondaire. Ces taux nous assurent une représentativité tout à fait satisfaisante.

Un "sortant" est défini comme un étudiant inscrit dans un établissement scolaire (secondaire ou collégial) en 1976-1977 et qui, quelle qu'en soit la raison, n'était pas inscrit dans cet établissement en 1977-1978. Toutefois, nous avons restreint cette définition en éliminant de notre étude ceux qui poursuivaient leurs études à un même niveau.

Le lecteur devra tenir compte que les données utilisées proviennent d'une étude sur les "sortants" du système scolaire et ne peuvent être comparées sans restriction avec des données provenant d'études sur la

---

(1) Corbeil, Paul. Relance 1978, Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977. Documents Education et Emploi, 4-37, ministère de l'Education, 1979, 218 pages.

clientèle scolaire ou toute autre sous-population de cette clientèle. De plus, les données présentées proviennent d'un sondage et il est possible que les proportions (ou taux) présentées dans ce fascicule diffèrent légèrement des proportions qu'on aurait calculées si on avait interrogé tous les sortants (1).

---

(1) Un rapport de M. Roger Lapierre (1976), non publié, précise qu'une proportion estimée à partir de cet échantillon ne sera différente de plus de 1 pour cent de la proportion calculée d'après la population que dans un cas sur mille seulement.

L'ELEVE DU SECONDAIRE QUI PASSE AU COLLEGIAL, QUI EST-IL, QUE CHOISIT-IL?

Dans ce texte, nous allons tenter de savoir dans quelle mesure le sexe de l'étudiant, sa langue maternelle et les antécédents de son père peuvent influencer le choix des secteurs général et professionnel, ou celui des familles de programmes.

Avant d'aborder ces questions, il serait bon de considérer les quelques données de base que voici:

- o d'après les données de l'enquête, 53% des sortants du secondaire se retrouvent au secteur général lorsqu'ils accèdent au collégial(1);

- o le sortant se présentant au collégial a fait, en moyenne, des démarches auprès de 1,4 établissements. Seulement 2,8%(2) de ces élèves n'ont pas été acceptés, même si, en moyenne, ils ont fait plus de démarches que les autres, soit 1,6, comparativement à 1,4.

---

(1) Les statistiques officielles du ministère de l'Education indiquent 56%. Comme les populations étudiées ne sont pas les mêmes, il est normal d'arriver à des pourcentages quelque peu différents.

(2) Ce chiffre correspond, à peu de chose près, à ce que l'on trouve dans le rapport annuel pour l'année 1977/1978 que le Service régional d'admission du Montréal métropolitain présentait le 21 septembre 1978. Notons que la population étudiée par le SRAM est celle des candidats aux CEGEP qui sont membres de cet organisme; on y retrouve une majorité de "sortants", mais aussi des adultes. Le lecteur qui s'intéresse, non seulement au passage du secondaire au collégial, mais aussi à l'entrée au collégial, pourrait consulter les rapports du SRAM ou des autres services d'admission.

- La population des étudiants du secondaire qui se destinent au collégial est composée de 51% de filles et de 49% de garçons.

- Selon la langue maternelle, la répartition est la suivante: français: 85%, anglais: 11%, autres langues: 4%.

Sexe de l'élève et choix scolaire

Comme l'indique le tableau 1, 51% des filles vont au collégial professionnel, alors que 56% des garçons se retrouvent au collégial général.

Au secteur général, la majorité des garçons se retrouvent en sciences pures et appliquées (36%) ou en sciences humaines (33%), alors que les filles vont surtout en sciences humaines (59%).

Au secteur professionnel, on retrouve les garçons, principalement en techniques physiques (53%) et en techniques de l'administration (24%) et les filles, en techniques de l'administration (51%) et en techniques biologiques (31%).

TABLEAU 1 - Choix du secteur d'étude et de la famille de programmes selon le sexe (pourcentages), pour les étudiants accédant à l'enseignement collégial

	FILLES	GARCONS
Secteur d'étude au collégial		
Général	49	56
Professionnel	51	44
	100%	100%
Enseignement général (collégial)		
Sciences de la santé	6	3
Sciences pures et appliquées	4	36
Sciences humaines	59	33
Sciences de l'administration	10	20
Arts	8	4
Lettres	13	4
	100%	100%
Enseignement professionnel (collégial)		
Techniques biologiques	31	8
Techniques physiques	3	53
Techniques humaines	13	14
Techniques de l'administration	51	29
Arts	2	1
	100%	100%

Langue maternelle et choix scolaire

Le tableau 2 nous apprend que 52% des élèves francophones du secondaire qui accèdent au collégial vont au secteur professionnel alors que 79% de leurs collègues anglophones se retrouvent au secteur général.

Au secteur général, 44% des francophones choisissent un programme de la famille des sciences humaines, alors que, dans le cas des élèves anglophones, la proportion est de 57%.

Au professionnel, les élèves francophones choisissent les techniques de l'administration dans 37% des cas, alors que la proportion baisse à 33% chez les anglophones.

Antécédents du père et choix scolaire

Les caractéristiques socio-culturelles du père influencent le choix que font les élèves du secteur général ou professionnel au collégial. Plus l'occupation (définie en fonction du revenu et de la scolarité) d'un père de famille est prestigieuse, plus ses enfants ont tendance à choisir le secteur général. L'étude distincte du revenu et de la scolarité du père révèle les mêmes tendances.

Ainsi, à titre d'exemple, 69% des enfants de professionnels s'inscrivent au secteur général par rapport à 51% de ceux des contremaîtres. Les étudiants entrant au CEGEP, dont le père a 16 ans ou plus de scolarité, vont au général dans une proportion de 75%, les

25% qui restent se dirigeant vers le secteur professionnel. Dans le cas d'un père n'ayant que 7 ans ou moins de scolarité, ces pourcentages deviennent 40% pour le secteur général et 60% pour le secteur professionnel. Les étudiants dont le père gagne 21 000 $ ou plus fréquentent le secteur général dans une proportion de 63%. Ce pourcentage tombe à 45% pour les étudiants dont le père a un salaire de moins de 15 000 $.

Choix scolaire des sortants du secondaire professionnel

En terminant, il peut être intéressant de distinguer les sortants du secondaire professionnel de l'ensemble des sortants du secondaire. On constate, dans le tableau 3, que 58% des élèves du secondaire professionnel allant au collégial se dirigent vers le secteur professionnel, comparativement à 48% pour l'ensemble de la clientèle provenant des écoles secondaires.

Au secteur général, 82% des élèves du secteur professionnel secondaire se retrouvent dans les trois familles suivantes: sciences pures et appliquées, sciences humaines et sciences de l'administration. Pour l'ensemble des élèves du secondaire, la proportion est de 81%. Toutefois, la répartition des deux groupes d'élèves n'est pas la même à l'intérieur de ces trois familles, comme le tableau 3 permet de le constater.

Au professionnel, 50% des élèves du secondaire professionnel choisissent des programmes de la famille des techniques de l'administration, par rapport à 38% chez la clientèle totale du secondaire. En techniques physiques, ces mêmes proportions sont de 31% et 25%, tandis qu'en techniques biologiques, elles passent respectivement à 8% et 21%.

TABLEAU 2 - Choix du secteur d'étude et de la famille de programmes selon la langue maternelle (pourcentages), pour les étudiants accédant à l'enseignement collégial

	FRANCAIS	ANGLAIS	AUTRES
Secteur d'étude au collégial			
Général	48	79	66
Professionnel	52	21	34
	100%	*100%*	*100%*
Enseignement général (collégial)			
Sciences de la santé	5	6	3
Sciences pures et appliquées	20	17	30
Sciences humaines	44	57	33
Sciences de l'administration	17	9	16
Arts	5	9	0
Lettres	9	2	18
	100%	*100%*	*100%*
Enseignement professionnel (collégial)			
Techniques biologiques	21	27	-
Techniques physiques	26	23	-
Techniques humaines	14	17	-
Techniques de l'administration	37	33	-
Arts	2	0	-
	100%	*100%*	

N.B.: Le tiret (-) indique que le nombre d'individus était trop faible pour justifier le calcul d'un pourcentage significatif.

TABLEAU 3 - Choix du secteur d'étude et de la famille de programmes selon le genre d'études faites (pourcentages), pour les étudiants accédant à l'enseignement collégial

	ELEVES DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL	ELEVES DU SECONDAIRE (TOTAL)
Secteur d'étude au collégial		
Général	42	52
Professionnel	58	48
	100%	100%
Enseignement général (collégial)		
Sciences de la santé	0	5
Sciences pures et appliquées	15	20
Sciences humaines	37	45
Sciences de l'administration	30	16
Arts	7	6
Lettres	11	8
	100%	100%
Enseignement professionnel (collégial)		
Techniques biologiques	8	21
Techniques physiques	31	25
Techniques humaines	5	14
Techniques de l'administration	50	38
Arts	6	2
	100%	100%

Conclusion

En terminant cette section, rappelons que le choix du secteur d'étude au collégial est influencé par les variables que nous venons de considérer.

A titre d'exemple, les groupes suivants se retrouvaient en nombre plus grand au secteur général qu'au secteur professionnel: 56% des hommes, 79% des anglophones et une majorité au élèves provenant d'un milieu défavorisé.

Les groupes qui suivent se retrouvaient en plus grand nombre au secteur professionnel qu'au secteur général, à savoir: 51% des filles, 52% des francophones et un bon nombre des élèves d'origine sociale modeste.

Comme nous l'avons vu, les variables étudiées ont aussi une certaine influence sur le choix des familles de programmes. Enfin, la provenance scolaire (secondaire professionnel) influence aussi les choix scolaires des élèves du secondaire qui passent au collégial.

L'ELEVE DU COLLEGIAL QUI PASSE A L'UNIVERSITE, QUI EST-IL, QUE CHOISIT-IL?

Les données présentées dans cette section vont nous permettre de constater jusqu'à quel point le sexe du collégien, sa langue maternelle, le statut de l'établissement qu'il a fréquenté et les antécédents de son père peuvent influencer son choix d'un programme universitaire appartenant à l'une ou l'autre des 18 familles considérées dans cette étude. Avant d'étudier ces questions, regardons ces quelques données de base:

- Sur l'ensemble des sortants de niveau collégial qui ont fait des démarches pour accéder à l'université, 2% seulement ont été refusés. Ceux qui ont été acceptés ont effectué, en moyenne, des démarches auprès de 1,9 établissements et ceux qui ont été refusés, auprès de 1,4 établissements, en moyenne.

- 2,5% des diplômés du secteur professionnel au collégial poursuivent leurs études à l'université comparativement à 73% des diplômés du secteur général.

- Les collégiens vont généralement dans une université qui est située à proximité de leur domicile. Ainsi, 66% des étudiants de l'Université Laval proviennent de la région administrative de Québec.

- De façon générale, les collégiens, lorsqu'ils accèdent à l'université, poursuivent leurs études dans une famille de programmes semblable à celle dans laquelle ils étaient inscrits au collégial. Par exemple, 79% des étudiants provenant des sciences de l'administration au collégial étudient en administration une fois à l'université.

Sexe de l'étudiant et choix scolaire

Le sexe de l'étudiant joue un rôle non négligeable dans le choix de la discipline universitaire: on retrouve toujours des disciplines "réservées" aux femmes et des disciplines "réservées" aux hommes. Ainsi, d'après le tableau 4, les femmes choisissent proportionnellement plus les arts et lettres , 13%, (hommes: 5%), l'éducation, 20%, (hommes: 6%) et les sciences de la santé, 11% (hommes: 4%); on doit noter que les sciences de la santé englobent les disciplines du nursing et de la diététique qui attirent davantage les femmes. De l'autre côté, les hommes sont proportionnellement plus nombreux dans les disciplines suivantes: administration, 25%, (femmes: 16%), sciences physiques, 7%, (femmes: 1%) et ingénierie, 14%, (femmes: 2%).

Langue maternelle et choix scolaire

Ceux qui croient encore que les étudiants francophones n'aspirent qu'à devenir que des "sociologues ou des joueurs de guitare" n'ont qu'à jeter un coup d'oeil au tableau 5 pour se libérer de leurs préjugés.

TABLEAU 4 - Choix de la famille de programmes à l'université selon le sexe de l'étudiant (pourcentages)

	FEMMES	HOMMES
Arts	5	2
Lettres	8	3
Sciences sociales	13	13
Droit	3	3
Education	20	6
Psychologie	4	4
Services publics et communautaires	3	1
Administration	16	25
Sciences de la santé	11	4
Sciences biologiques	7	6
Sciences physiques	1	7
Mathématiques	2	4
Design de l'environnement	0	4
Ressources naturelles	2	2
Ingénierie	2	14
Théologie	2	1
Communications	1	0
Informatique	0	1
	100%	100%

TABLEAU 5 - Choix de la famille de programmes à l'université selon la langue maternelle (pourcentages)

	FRANÇAIS	AUTRES
Arts	3	4
Lettres	5	7
Sciences sociales	13	12
Droit	4	0
Education	14	7
Psychologie	3	12
Services publics et communautaires	2	2
Administration	22	16
Sciences de la santé	8	2
Sciences biologiques	6	9
Sciences physiques	4	3
Mathématiques	3	3
Design de l'environnement	2	3
Ressources naturelles	2	2
Ingénierie	7	14
Théologie	1	2
Communications	0	2
Informatique	1	0
	100%	100%

En effet, les différences entre francophones, d'une part, et anglophones et allophones, d'autre part, ne sont pas toujours évidentes. Les francophones se destinent proportionnellement plus au domaine "éducation" (14%) mais, en contrepartie, anglophones et allophones se dirigent davantage vers la psychologie (12%) que les francophones (3%). Les francophones optent davantage pour le secteur "administration" (!) (22%; anglophones et allophones: 16%) et les sciences de la santé (8%; anglophones et allophones: 2%). D'autre part, anglophones et allophones choisissent davantage les sciences biologiques (9%; francophones: 6%) et l'ingénierie (14%; francophones: 7%).

Genre d'établissement fréquenté et choix scolaire

Il n'y a presque aucune différence dans le choix de la discipline universitaire entre les sortants des collèges privés et ceux des CEGEP. La seule différence notable concerne les sciences de la santé qui ont été choisies par 13% des sortants des collèges privés contre 6% des sortants des CEGEP.

Antécédents du père et choix scolaire

Le revenu du père n'a que peu d'influence sur la décision d'un étudiant quant à la discipline universitaire. Ceux dont le père gagne moins de 17 000 $ choisissent proportionnellement plus la famille "éducation" (14%) que ceux dont le père gagne 17 000 $ ou plus (9%), alors que ces derniers optent davantage pour la famille "administration" (26%) que ceux dont le père gagne moins de 17 000 $ (20%).

Les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité se dirigent proportionnellement plus (16%) vers la famille de programmes "éducation" que ceux dont le père a 12 ans et plus de scolarité (9%) et ceux-ci choisissent davantage les sciences biologiques (9%) que ceux dont le père a moins de 12 ans de scolarité (3%). A part ces deux disciplines, on ne discerne aucune différence importante dans le choix des disciplines entre les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité et les sortants dont le père a plus de 12 ans de scolarité.

Les sortants dont le père est col bleu se dirigent davantage vers la famille de programmes "éducation" (16%) que les sortants dont le père est col blanc (10%), alors que ces derniers préfèrent davantage les sciences biologiques (9%) que les sortants dont le père est col bleu (4%). Pour ce qui est des autres disciplines, le fait d'avoir un père col blanc ou un père col bleu semble n'influencer que très peu les choix des sortants.

Choix scolaire des sortants du collégial professionnel

En terminant, il peut être intéressant de distinguer la répartition des étudiants du collégial professionnel de celle de l'ensemble des sortants de ce niveau.

La grande concentration des sortants du professionnel (41%) dans les programmes d'administration à l'université ne surprend plus lorsqu'on sait que 48% des sortants du collégial professionnel qui s'inscrivent à l'université proviennent des techniques de l'administration au collégial.

TABLEAU 6 - Choix de la famille de programmes à l'université selon le genre d'études faites au collégial (pourcentages)

	ETUDIANTS DU COLLEGIAL PROFESSIONNEL	ETUDIANTS DU COLLEGIAL (TOTAL)
Arts	1	3
Lettres	9	5
Sciences sociales	3	15
Droit	2	3
Education	15	11
Psychologie	1	5
Services publics et communautaires	3	2
Administration	41	19
Sciences de la santé	6	8
Sciences biologiques	1	7
Sciences physiques	2	4
Mathématiques	2	3
Design de l'environnement	2	2
Ressources naturelles	1	2
Ingénierie	9	8
Théologie	0	1
Communications	1	1
Informatique	1	1
	100%	100%

Conclusion

Comme nous venons de le constater, le choix de la famille de programmes est influencé par le sexe du collégien et par sa langue maternelle, mais peu par le genre d'établissement fréquenté ou par les antécédents du père.

DANS LA MÊME SÉRIE:

La persévérance scolaire 1976-1977.
Les abandons scolaires 1976-1977.
Les sortants du collégial privé 1976-1977.
Les cheminements scolaires 1976-1977.
Les choix scolaires 1976-1977.

28-1387